vivre@ sarzeau

revue municipale d'information | août 2008

n°63

portrait
entrevue
avec le maire

cyclisme
le tour de Bretagne

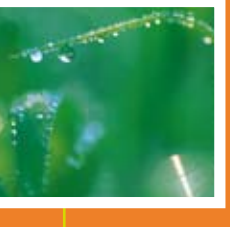

environnement

le budget...p.16

© Yann Kvatenik

En vacances, je pense au tri !

Chaque français produit en moyenne 360 kg de déchets par an. Ces déchets sont composés de divers matériaux dont certains peuvent être valorisés ou recyclés. Il est cependant indispensable qu'ils soient triés à la source, c'est-à-dire par l'habitant.

Les emballages ménagers

je les mets vides et si possible compactés dans les conteneurs jaunes

Bouteilles d'eau, de soda, de lait, flacons de produits ménagers, flacons de produits de toilette, briques alimentaires, boîtes et suremballages en carton, boites de conserve, aérosols…

Bouteilles, bocaux, pots en verre

je les mets sans bouchons ni couvercles dans les colonnes à verre

Journaux, prospectus, magazines

Ils sont collectés, en tas et ficelés, au porte à porte deux fois par mois. Vous pouvez aussi les déposer dans les colonnes à papier.

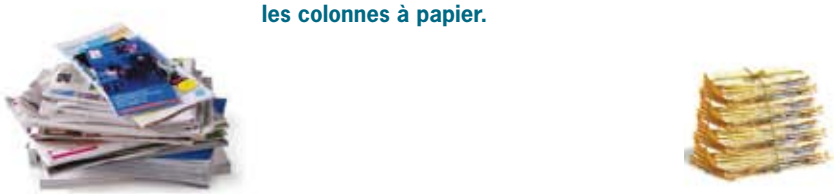

Je jette dans ma poubelle habituelle

Pots de crème fraîche, de yaourts en plastique ; les sacs en plastique, les barquettes en plastique ou en polystyrène, les films en plastique ; les cartons gras (ex : boite à pizzas) ; les pots de fleurs en plastique.

COMPOSTAGE Pensez-y !

50% du poids d'une poubelle de cuisine pourrait être composté, si les déchets recyclables étaient triés préalablement.Ce geste simple participe à la protection de l'environnement en limitant les quantités de déchets à transporter, à traiter et à éliminer.

Des composteurs sont en vente au siège de la communauté de communes :
ZA de Kerollaire nord, 56370 SARZEAU, tél. : 02 97 41 31 28

sommaire

retour sur... P. 4

Tour de bretagne cycliste
Carnaval des enfants
Cérémonie du 8 mai 1945
« Les joyeux petits souliers »
Les conseils municipaux

tribune d'expression P. 10

actualités P. 11

Environnement
Circuit des chapelles
Entrevue avec le maire

dossier P. 16

Budget 2008

bloc-notes P. 20

Espace culturel l'Hermine
Evènements
Espace jeune
Collecte des déchets
Animation éco mobile

agenda P. 28

édito

Mieux communiquer avec les Sarzeautins

Votre bulletin municipal évolue pour devenir une véritable revue municipale d'information. Nouveau nom, nouveau concept, cette revue municipale a pour ambition de mieux vous informer sur la vie de notre commune et de créer un lien dynamique entre la population et l'équipe municipale.
La périodicité sera accrue, avec une parution trimestrielle et non plus semestrielle. A chaque saison correspondra une couleur : orange pour l'été, prune pour l'automne, bleu nuit pour l'hiver et vert pour le printemps.
Vivre@sarzeau ne sera pas financé par des encarts publicitaires mais par le budget communal. Trop de publicité rendait l'ancien bulletin municipal difficilement lisible, ce qui l'éloignait de sa vocation originelle d'information locale. Les commerçants et les artisans, s'ils le désirent, pourront désormais réserver leurs annonces auprès des nombreuses associations qui font un travail remarquable pour animer notre commune de Sarzeau.
Cette volonté de mieux communiquer se traduira également par la parution dès l'automne d'une lettre hebdomadaire disponible chez vos commerçants et sur le futur site internet de la commune. Ce site internet sera prochainement élaboré et constituera un moyen moderne d'information au quotidien sur l'actualité de notre commune. Il permettra en outre d'effectuer à partir de chez soi certaines démarches administratives.
Le dialogue et la communication sont essentiels pour une action municipale au plus près des attentes des Sarzeautins et pour une action municipale comprise par tous.

Bonne lecture et bon été à tous!

David LAPPARTIENT,
Maire de Sarzeau

Directeur de publication : David LAPPARTIENT
Coordination et réalisation de la publication : service communication, mairie de Sarzeau
Crédit photos : Mairie de sarzeau, Yann KVATERNIK, Office de tourisme, Studio Deffontaines

Création, conception : Studio Deffontaines, www.studio-deffontaines.com, 02 96 48 41 98
Impression : Cloître Imprimeurs
Tirage : 5000 exemplaires

ÉQUIPEMENT

Le Centre Nautique de Sarzeau, une volonté municipale.

Lors de sa visite au Centre Nautique en compagnie de plusieurs membres du Conseil Municipal pour l'installation du nouveau Conseil d'Exploitation, Monsieur Le Maire a confirmé sa volonté d'insuffler une nouvelle dynamique au Centre Nautique de Sarzeau, dans tous domaines : pédagogiques, ludiques et sportifs.

« Considérant que la commune de Sarzeau, forte d'une importante façade maritime, se doit de posséder un centre nautique dynamique et attractif, je souhaite :

- *Développer au maximum les activités nautiques par la présence à terme du CNS sur trois sites : Penvins, Saint-Jacques et Le Logeo.*
- *Optimiser les investissements par un renouvellement de la flotte.*
- *Accroître l'ouverture en direction des écoles en leur proposant une initiation à la voile, à la découverte du milieu marin et à la protection de l'environnement.*
- *Rechercher les meilleures solutions pour fidéliser tous les publics et les Sarzeautins en particulier.*
- *Créer à terme une section sportive sur différents supports et amener les jeunes à la compétition, leur offrant les meilleures conditions de réussite. »*

Cette détermination a été entendue et suivie d'effet immédiat puisque le CNS s'est doté de matériel neuf : catamarans 16 pieds SL15.5, catamarans 12 pieds colibri, planches à voile (fun et initiation) bateaux de sécurité, moteurs, mises à l'eau et équipements divers (combinaison, gilet de sauvetage, harnais) afin d'offrir un équipement de qualité performant.

Accueillis par une équipe dynamique, riche d'expérience, vous pourrez naviguer en toute sécurité encadrés par des moniteurs diplômés connaissant parfaitement le plan d'eau.

M. Guéguen 1er adjoint au maire accompagné d'élus ainsi que de l'équipe du CNS et des membres du conseil d'administration, lors de la réception du materiel vendredi 4 juillet.

Ouvert de février à fin novembre à Penvins et en juillet et août à Saint-Jacques, agréé Ecole Française de Voile, Jeunesse et Sports, Inspection Académique, labellisé Point Passion Plage et Voile Scolaire et Loisir, le CNS vous propose, dès l'âge de quatre ans, différentes formules adaptées au souhait et au goût de chacun : stages (optimist, catamaran, planche à voile), location et cours particuliers, formation au permis mer.

Centre Nautique de Sarzeau
La Pointe de Penvins - 56370 SARZEAU
Tél : 02 97 67 38 47
Fax : 02 97 67 37 38
cnsarzeau@wanadoo.fr

ENVIRONNEMENT

Tempête de mars 2008 : la commune reconnue en « état de catastrophe naturelle »

La tempête du 10 mars dernier provoquée par la conjonction de plusieurs phénomènes exceptionnels a causé de nombreux dégâts notamment sur le littoral atlantique avec la dégradation d'ouvrages lourds comme les perrés ou les enrochements et l'érosion des dunes. Les dégâts de St Jacques à Banastère sont estimés à un montant global de 300 000€.

La commune a par ailleurs été reconnue en état de catastrophe naturelle conformément au code des assurances.

Nous avons d'ores et déjà commencé les travaux d'urgence et notamment la réfection de la cale de mise à l'eau de Beg Lann.

© Yann Kvaternik

JUMELAGE

Le jumelage avec Dahlem est scellé...

Un nouveau panneau de signalisation a été installé à l'entrée de la ville. Sarzeau est jumelée avec Dahlem depuis novembre 2007 : ce panneau rappelle l'évènement, scelle notre amitié et marque l'engagement de la commune dans les relations que nous développons avec nos partenaires allemands.

Comité de jumelage
02 97 41 80 99

TOUR DE BRETAGNE

Le Tour de Bretagne cycliste s'invite sur la presqu'île

Les 25 et 26 avril, l'ancien Ruban granitier breton a parcouru le territoire de la communauté de communes de Rhuys.

La 42ème édition du Tour de Bretagne a pris son départ le 25 avril dernier de la commune d'Arzon.
Arrivée à Sarzeau au terme d'une très belle étape, c'est sous un soleil magnifique que la fête s'est poursuivie samedi matin au centre-ville. Yves Borius a donné le départ de la 2ème étape, entouré par des spectateurs conquis.

Ce tour représente huit jours de course sur 1000 Km. La première étape a été remportée à Sarzeau le vendredi 25 avril par Coen VERMELTFOORT (Pays-Bas) et le vainqueur au classement général à l'issue de la dernière étape à Dinan est Benoît POILVET.

Le tour de Bretagne en quelques chiffres

- 130 coureurs
- Plusieurs dizaines de directeurs sportifs et autant d'organisateurs
- 25 motards de l'escorte de la garde présidentielle
- 60 bénévoles d'associations locales diverses.
- Près de 385 personnes au total
- 30 000 euros investis par la communauté de communes de Rhuys
- 40 000 euros (valeur estimative) réinjectés dans l'économie locale.

Plus de renseignements ? Rendez-vous sur le site internet : www.tourdebretagne.fr

ASSOCIATION « AN DANS KOZH »

Le cercle celtique An Dans Kozh de Sarzeau qui anime différentes manifestations de la presqu'île depuis bientôt 20 ans, était présent pour le départ du Tour de Bretagne cycliste à Sarzeau le 26 avril dernier. C'est en musique et sous le signe de la danse traditionnelle que les coureurs cyclistes ont franchi la ligne de départ.

Cercle celtique An Dans Kozh
02 97 41 78 19
www.andanskozh.org

Centres de loisirs municipaux : nos coureurs en herbe sur les traces du « Tour de Bretagne cycliste »

Durant les vacances scolaires d'avril, les centres de loisirs municipaux «CLSH» (3 à 11 ans) et «tickets sports loisirs» (12 à 16 ans) ont participé au Tour de Bretagne.

Des activités thématiques spécifiques au vélo ont ainsi été proposées selon les tranches d'âges :

- **Pour les 3 - 6 ans : un atelier « découverte et apprentissage du vélo ».** L'installation d'un parcours de motricité mis en place à cette occasion dans la cour de l'école de Kerlohé, a permis à nos petits de découvrir le tricycle, la trottinette puis le vélo avec stabilisateur !
- **Pour les 7 - 11 ans : une semaine thématique « je circule à vélo en sécurité »** a donné l'occasion à nos ados de découvrir l'histoire du vélo. Ils ont également appris à le maîtriser et à se déplacer tout en respectant le code de la route. Une intervention de la police municipale ainsi que l'installation d'un parcours vélo avec panneaux de signalisations évolutifs ont contribué à « instruire » nos coureurs en herbe.
- **Les 12 - 16 ans, quant à eux, ont eu le plaisir d'effectuer un mini stage cycliste du 21 au 24 avril.** Durant ces quatre jours, ils ont pu découvrir diverses activités : initiation sur piste au vélodrome de Vannes, rando VTT, jeux d'équilibre et de maîtrise sur le plateau sportif pris en charge par le Vélo Sport de Rhuys. Une animation ainsi que la participation des jeunes sur le parcours de la course du Tour de Bretagne, vendredi 25 avril, ont été le point d'orgue de ces journées.

MANIFESTATION

Carnaval des écoles : une fête riche en couleurs et en rythmes

Chaude ambiance le 5 avril dernier : le carnaval a investi nos rues ! Après des semaines de préparation et de répétitions, chaque école a rivalisé d'imagination pour créer costumes et coiffures et peaufiner les répétitions musicales.

Le défilé a été rythmé de chansons africaines apprises par les enfants avec le concours de l'association Sitala Lillin'ba.

Les enseignants et les parents, dont certains avaient pris le soin de se déguiser pour accompagner les enfants, ont encadré avec brio cette manifestation. Ce fut enfin le grand final, place des Trinitaires, où se sont regroupés les 700 enfants. Le concert donné par l'association dont deux des membres s'étaient déplacés du Burkina Faso, a enchanté la foule.

Les enfants ont surpris par leur connaissance des paroles et des rythmes africains et ont largement participé avec les instruments qu'ils avaient fabriqués.

Le bonhomme carnaval était une girafe !

Est arrivé le moment attendu par tous, l'embrasement du bonhomme carnaval... surprise : c'était « une girafe carnaval » entièrement fabriquée par les enfants, leurs enseignants et une association de parents d'élèves (APEL de Ste Anne).

RENCONTRES

Les enfants du Multi-Accueil à la MAPA

Le mardi 3 juin, les enfants du Multi-Accueil « Les Bélougas Malicieux » sont venus rendre visite et partager un goûter avec les résidents de la MAPA.

Cet après-midi festif s'inscrit dans le cadre d'un partenariat mis en place entre les deux services depuis 2007. Les enfants ont pu partager petits gâteaux et boissons et ont fredonné ensemble quelques chansons d'hier et d'aujourd'hui.
Les résidents de la MAPA quand à eux sont venus le 16 juin au Multi-Accueil. Pour cette occasion, les enfants avaient cuisiné de bons gâteaux pour les déguster tous ensemble.

Petits et grands espèrent que ces rencontres pourront être renouvelées !!!

Rencontre intergénérationnelle

Avec les élèves de 2ème année BEPA services aux personnes du Lycée Professionnel « Val de l'Ouin » à Mauléon (79) le 3 avril dernier.

La rencontre a eu lieu sous le signe de la bonne humeur, le plaisir partagé et le soleil.

ANNIVERSAIRE

Office de Tourisme

De plages... en villages... !

Créé en mars 1968, année fort célébrée ces temps-ci, l'Office de Tourisme de Sarzeau vient de fêter ses **40 ans** d'existence. Elus et anciens responsables se sont retrouvés, vendredi 2 mai, au cours d'une cérémonie plus amicale que protocolaire. Plusieurs activités ont animé la journée et un fest-noz a clôturé la soirée.

Office de Tourisme
02 97 41 82 37
www.tourisme-sarzeau.com

SOLIDARITÉ

« Fleur de Bouchons »

Une opération de solidarité

Le jeudi 5 juin, grâce à l'association Fleur de bouchons et la mairie de Sarzeau, 1,5 tonne de bouchons a été acheminée à Berric au dépôt central du Morbihan. C'est le résultat d'une année de collecte auprès des écoles, collèges et associations, sans compter les anonymes qui déposent les bouchons à la mairie, en vue de financer l'achat d'un fauteuil roulant ou handisport-joelette adapté pour la randonnée des handicapés.

Pour soutenir l'association dans son action, vous pouvez déposer vos bouchons plastiques toute l'année à l'accueil de la mairie de Sarzeau.

Association Fleur de bouchons
02 97 48 02 01

HOMMAGE

8 mai 1945 : trois décorés et un nouveau drapeau

Jeudi 8 mai, cent personnes, dont le conseiller général Yves Borius, David Lappartient maire, de nombreux élus et personnalités locales ainsi qu'un piquet d'honneur de la préparation militaire marine de Lorient, ont assisté à la cérémonie commémorative du 8 mai 1945, organisée au monument aux morts par la section locale de l'UNACITA.

Le père Marbaud a béni le nouveau drapeau de Brillac, remis à Bernard Le Blouch. Trois titres de reconnaissance de la nation 39-45 ont été remis à Bernard Le Blouch, André Blancho et Jean-Claude Volant, par le président de l'UNACITA André Cornetteau.

Association UNACITA, 02 97 48 00 96

Les récipiendaires en compagnie de David Lappartient et André Cornetteau.

Cérémonie au monument aux morts de Brillac en présence du Maire adjoint, Bernard Jacob et des anciens combattants.

SPORT

Sarzeau Football Club, clôture d'une belle saison sportive.

Après une saison remarquable, les POUSSINS '1' du club battus en 1/4 de finale par Brest au mini Bercy et 8ème sur 24 au challenge départemental, notre équipe 13 ans '1' de Rhuys foot jeune termine championne de son groupe en division supérieure.

230 personnes se sont retrouvées au 9ème Ballon d'or du club où tous les jeunes présents ont été récompensés.

Le 2ème tournoi national jeune a réuni 400 participants (poussins et benjamins) les 24 et 25 mai, clôturant ainsi la saison sportive.

SARZEAU FC, 02 97 48 09 25

CÉRÉMONIE

Deux familles nombreuses à l'honneur

Vendredi 6 juin, 25 personnes, dont le maire et plusieurs élus, ont assisté à la réception donnée à l'hôtel de ville pour rendre hommage à un père et à une mère de famille nombreuse.
Dans la première partie de son allocution, le maire a rappelé l'historique de la médaille de la famille française. *« Cette médaille récompense des qualités essentielles de générosité, de volonté à transmettre des valeurs, de courage face aux difficultés de la vie, de l'amour donné qui rassure et réconforte. »*

Enfin, David Lappartient a remis les diplômes ainsi qu'une médaille d'or de la famille française à Patrick Drevici et une médaille de bronze à Jeanne Le Brazidec, ayant élevé respectivement huit et cinq enfants.

© Yann Kvaternik

PATRIMOINE

Restaurations récentes du petit patrimoine et projets

Depuis quelques années, la commune a entrepris la mise en valeur de son petit patrimoine bâti. En 2007, la fontaine du Riellec et le puits du lavoir du Bindo ont été restaurés. Début 2008, la fontaine de Landrezac, au carrefour de la plage, a été entièrement reconstruite sur la base d'anciens témoignages photographiques et oraux.

En projet : la restauration et la valorisation du lavoir de l'impasse de Beauséjour dans le centre-ville de Sarzeau et la restauration du puits de Kerouët St Colombier.

La commune a également engagé un inventaire de son patrimoine « objets religieux » avec l'aide du conservateur départemental afin de le connaître et le protéger. Un projet en cours d'étude pourra peut-être voir le jour : la restauration du tableau de Gouezou classé monument historique à la chapelle de Trévenaste.

Les témoignages sont indispensables afin d'inventorier, préserver et restaurer au mieux notre patrimoine ; nous sommes toujours à la recherche d'anciennes photographies l'illustrant.

Service Environnement
et Développement Durable
02 97 41 97 02
environnement@mairie-sarzeau.fr

DÉCOUVERTE

La Randonnée Sarzeautine, séjour dans le saumurois

En séjour dans le Saumurois les 22, 23 et 24 mai, le groupe de randonnée a pu apprécier grâce aux guides locaux le cadre bucolique du Val de Loire : châteaux, Abbaye de Fontevrault, maisons troglodytiques, vignobles, ceci sous un climat dont la douceur n'est pas surfaite.

Association Randonnée Sarzeautine, 02 97 26 41 08

SOLIDARITÉ

Un spectacle en provenance d'Ukraine, « les joyeux petits souliers » à Sarzeau

Les « Joyeux petits souliers » ont enchanté à plusieurs reprises les publics d'Arzon et de Sarzeau.

Recevoir les *« Joyeux petits souliers »* constitue pour ceux qui leur ouvrent leurs portes un enchantement et un véritable bonheur. Les habitants de Sarzeau l'ont bien compris puisque 22 artistes de la troupe ont été hébergés pendant deux jours dans des familles de la commune, le 21 juillet dernier.

Pour tous et en particulier pour la Mairie qui accompagne l'initiative du Rotary club ce bonheur se double de la satisfaction d'œuvrer avec eux, à une démarche de solidarité internationale. Au sein de la troupe *« Les Joyeux petits souliers »* les enfants d'Ukraine ont choisi d'aider leurs petits frères malades ou orphelins de la ville de LVIV à leur façon : en dansant et en chantant. Ils le font en accomplissant un autre tour de force, celui de nous séduire avec un spectacle merveilleux dont on se souvient longtemps.

Rotary Club : 02 97 41 94 51

SAISON 2008

Accueil des renforts

Les emplois saisonniers ont été accueillis à l'Hermine le 7 juillet dernier par l'équipe municipale.

Afin de répondre efficacement aux multiples effets d'un surcroît de population lié à la saison touristique, David Lappartient lors de son allocution, a tenu à souligner l'importance de nos renforts d'été dans les domaines suivants : gendarmerie, centres de secours, police municipale, voirie, bâtiment, espaces verts, nettoyage des plages, nettoyage des bourgs, pompiers, centre nautique, manifestations, ports, taxe de séjour, administration générale.

© Yann Kvaternik

CONSEILS MUNICIPAUX

Nos nouveaux élus au travail !

Le renouvellement général des conseils municipaux engendre une succession de réunions du conseil municipal sur une très courte période.

Le 22 mars 2008 :
Installation du nouveau conseil municipal ; Elections de David LAPPARTIENT en qualité de Maire et de ses huit adjoints : Georges GUEGUEN, Jeanne LAUNAY, Jean LE BOULHO, Annie LARZUL, Georges MENARD, Chantal MARIE, Bernard JACOB et Dominique Sophie LIOT.

Le 1er avril 2008 :
Installation des commissions communales et élections des représentants de la commune au sein d'établissements ou d'organismes publics (CCAS, Conseils portuaires, conseil d'exploitation du CNS, Communauté de Communes….). Le conseil a également donné délégation de pouvoirs à Monsieur le Maire (article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales) et voté le montant des indemnités allouées aux membres de la municipalité.

Le 8 avril 2008 :
Après un bref rappel de l'environnement économique et financier national puis une présentation de la situation financière de la commune, Monsieur le Maire a exposé les orientations budgétaires 2008 (voir dossier page 16).

Le 15 avril 2008 :
Vote du Compte administratif 2007 et du Budget primitif 2008 (voir dossier) ; Le Conseil a également voté les taux d'imposition directe 2008 :

TAXE	Sarzeau (%)
Habitation	9,33
Foncier Bâti	18,54
Foncier Non Bâti	34,17

Le 15 mai 2008 :
Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal ; Nomination de personnes extérieures au conseil à diverses instances (Conseils portuaires, maison de retraite, Commission Communale d'Aménagement Foncier) ; Approbation de l'extension du site Natura 2000 – Marais de Suscinio et étier de Kerboulico ; Attribution du lot n°14- Panneaux industriels du marché de travaux de l'école Saint Colombier à l'entreprise 56 Equipements pour 23 310,49 € TTC, suite à la liquidation judiciaire de la société titulaire du marché initial ; Acceptation d'avenants aux marchés de travaux pour l'école Saint Colombier et pour Kerollaire III ; Vote des subventions allouées aux associations.

Le 7 juillet 2008 :
Dernier conseil avant l'été. Celui-ci fera l'objet d'une information dans le prochain bulletin municipal.
Nota : Les séances du Conseil municipal sont publiques, les procès verbaux sont consultables en Mairie.

Dernier conseil de la précédente mandature le 20 février 2008

- Approbation de la modification du Plan d'Occupation des Sols n°3 suite à l'enquête publique organisée du 17 novembre 2007 au 16 décembre 2007 ;
- Constructibilité limitée : Le décret d'application de la loi 2005 sur la réforme de l'urbanisme, applicable au 1er octobre 2007, modifie la définition du lotissement. En conséquence, le conseil municipal a précisé les conditions de constructibilité : *« Le premier détachement d'un lot d'une unité foncière, sur une période de moins de dix ans, qualifié aujourd'hui de lotissement, pourra recevoir la construction d'une maison individuelle. Les lotissements de plus d'un lot, situés dans les secteurs desservis par les stations d'épuration de Kergorange et de Penvins, ne seront pas autorisés tant que la capacité desdites stations ne sera pas revue ».*
- Pour une cohérence au sein du bassin versant de Pénerf, le conseil municipal a décidé d'intégrer les parties urbanisées de Penvins et de Banastère dans l'étude sur la gestion des eaux pluviales réalisée par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan.
- Cession de parcelle à Kerollaire au profit du garage Renault pour extension.
- Signature de plusieurs conventions avec : la Préfecture, le Trésor Public, la SAFER et la Société OCTAVE (affichage).

GROUPE « SARZEAU AUTREMENT »

En mars dernier vous vous êtes exprimés et vos suffrages ont porté trois candidats de « Sarzeau Autrement » à exercer des responsabilités dans le conseil municipal. Un électeur sur quatre a voté pour notre liste de sensibilité de gauche, c'est un premier signe de changement. Nous tenons à remercier tous les électrices et électeurs qui nous ont fait confiance. Nous remercions aussi celles et ceux qui au cours des nombreuses rencontres et réunions nous ont permis par leurs questions et observations d'enrichir notre réflexion et notre argumentation. Nous sommes engagés dans la gestion municipale de Sarzeau, forts d'un projet défendu par un groupe et largement débattu. Nous sommes présents dans la plupart des commissions et nous avons aussi été élus au CCAS ainsi qu'au Conseil de la communauté de communes.

Nous voulons être, une force de proposition et une sentinelle comptable de tous les choix qui ne seront pas aux services du plus grand nombre. Vous pouvez compter sur notre vigilance pour veiller à ce que tous les dossiers soient étudiés en toute transparence et dans la concertation.

Parmi les dossiers qui nous tiennent le plus à cœur il y a :

- les actions pour un logement accessible à prix modéré permettant à chacun un véritable parcours résidentiel,
- le soutien aux plus démunis : la solidarité est pour nous essentielle,
- la préservation de notre cadre de vie : nous empruntons la terre à nos enfants !

Nous sommes très attachés au devenir de la maison de retraite Francheville, et rappelons que notre priorité est de réaliser un éco quartier avec sa composante développement durable et solidaire. Nous nous ferons entendre pour que le projet défini soit le résultat d'une démarche participative incluant la mise en place d'une concertation et la diffusion d'information à tous. Ce projet doit être un exemple de sensibilisation aux problèmes environnementaux. Ce doit être un point de départ pour repenser l'ensemble du centre-ville en y incluant une notion qui nous est chère, celle de l'accessibilité.

Le réalisme veut que nous pourrons au mieux n'être qu'associés aux projets et décisions finales mais le rêve ou l'honnêteté voudraient que l'on rende à César ce qui lui appartient... Et si nos propositions sont reprises, qu'elles nous soient attribuées au moins dans leur genèse.

Nous sommes convaincus que la solidarité, la justice, l'éducation, le service public, sont des valeurs à défendre face aux attaques répétées de politiques nationales déréglementant le code du travail, la protection sociale…

Dans les mois à venir Sarzeau Autrement vous proposera des initiatives pour continuer le travail de concertation et d'échange qui fut le nôtre pendant toute la préparation des élections.

Vous pourrez aussi nous rencontrer à la mairie dès que nos permanences seront organisées.

Yannick Le Goff, Michèle Fardel, Didier Goupil.

GROUPE « AU CŒUR DE SARZEAU »

Soutenue au cours de la dernière élection municipale, notre liste « indépendante » réunie autour d' un projet pour construire l'avenir de SARZEAU se retrouve dans l'opposition.

Passée la déception de ne pas être élus et surtout de ne pouvoir réaliser notre programme, notre première attitude fut bien sûr de respecter le verdict des urnes.

DEPUIS 3 MOIS...

Nous jouons notre rôle d'opposition comme le veut toute bonne démocratie, en affirmant nos différences si les orientations ou les choix sont contraires à l'esprit de notre programme mais aussi en apportant notre contribution sur les projets consensuels. Par exemple nous nous sommes opposés à l'augmentation de 2 % des impôts , car elle ne respectait pas les engagements pris pendant la campagne et pensons qu'en politique aussi les promesses doivent être tenues. Les premiers mois ont permis à chacun d'appréhender la situation de la commune. Maintenant le discours et les intentions doivent laisser place à l'action. Pas des actions de parade ni de promotion mais celles qui prennent à bras le corps les besoins des Sarzeautins et en premier lieu des plus démunis .

DÈS SEPTEMBRE... Il y a des urgences

Tout particulièrement pour le logement, priorité de notre programme, le logement à loyer modéré qui fait défaut à SARZEAU. La demande est forte (plus de 300 dossiers au 31 décembre 2007). Un défi majeur permettre aux jeunes de vivre à Sarzeau. Le site de l'actuel maison de retraite de Francheville (transfert prévu fin 2008) est une opportunité pour combler en partie le retard pris .

Ensuite toutes les aides à la personne de la petite enfance au grand âge sont primordiales. Il nous faut reconnaître, coordonner, aider, développer tout le travail déjà effectué (C.C.A.S, A.I.R.E, Associations...). Là aussi la demande est forte.

Dans un autre domaine, le réaménagement du centre-ville est une nécessité. Il faut qu'une commission extra-municipale y travaille, que des conseillers en urbanisme (C.A.U.E) y participent et qu'un programme de réalisation soit établi. Il en va de l'avenir du bourg et du commerce de proximité, de l'animation du centre.

Autre instance qui a un rôle important à jouer : la communauté de communes (seul notre groupe n'y est pas représenté malgré les votes de 38 % des Sarzeautins, la liste du maire nous ayant fait barrage lors du vote). Elle doit se mettre réellement en marche et ne pas rester une coquille vide. Mutualiser les moyens, coordonner les actions dans tous les secteurs, un devoir pour demain.

Pour réaliser ces objectifs, il ne faut pas faire du coup par coup. Il est nécessaire de mettre en place des structures adaptées (par ex la démarche AGENDA 21 pour notre développement), des commissions ouvertes à tous (par ex pour élaborer une charte dans chaque village) qui dépasseraient les contours actuels des commissions municipales.

Notre volonté demeure : faire de SARZEAU une commune pour tous.

BON ETE A TOUS

Yannick Kerignard, Nathalie Mauffret Houlon, Marie-Hélène Huet Belliot, Claude Paquet.

ENQUÊTE

Enquête sur le territoire

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) effectuera jusqu'au 30 septembre une enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité auprès des personnes résidant en France métropolitaine.

Cette enquête, qui est reconduite chaque trimestre, est une source d'information importante sur l'évolution des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes de 15 ans ou plus.

Parmi les ménages tirés au sort selon un procédé rigoureux, un certain nombre réside à Sarzeau. Ils seront interrogés par un enquêteur de l'INSEE muni d'une carte l'accréditant. Merci de lui réserver un bon accueil.

RECENSEMENT

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement !

Tous les jeunes français et françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille.

De 16 à 18 ans

Une « attestation de recensement » sera remise au jeune et doit être conservée précieusement. Elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, CAP, baccalauréat…)

De 18 à 25 ans

Le recensement permet d'effectuer la journée d'Appel de préparation à la Défense (JAPD). A l'issue de cette journée un « certificat de participation » est remis au jeune et est indispensable pour les inscriptions aux concours et examen soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, concours de la fonction publique…).

***NB :** le recensement permet également l'inscription d'office sur les listes électorales.*

FAMILLE

La Protection Judiciaire de la jeunesse Recherche des familles d'accueil pour des jeunes en difficulté

La Direction départementale de la Protection judiciaire de la jeunesse (DDPJJ) nous fait savoir qu'elle recherche des bénévoles pour l'accueil occasionnel à domicile d'adolescents « en difficulté ».

La justice des mineurs, c'est la protection de l'enfance en danger, c'est aussi la prise en charge de l'enfance et de l'adolescence délinquante « tout jeune délinquant est aussi un jeune en danger ».

La Protection Judiciaire de la Jeunesse a pour mission le suivi éducatif des mineurs et jeunes majeurs jusqu'à 21 ans.

Vous vous sentez concernés par la jeunesse en difficulté ? Il vous est possible de devenir des collaborateurs dans leur projet de vie.
Contactez la DDPJJ au :
02 97 42 49 70
ddpjj-vannes@justice.fr

EMPLOI

L'emploi sur le canton de Rhuys

Vous êtes demandeur d'emploi à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'une nouvelle orientation professionnelle ou employeur (entreprise et particulier) à la recherche de salariés et vous souhaitez trouver une aide dans vos démarches.

Trois associations pour vous accompagner selon votre profil et votre demande avec les partenaires de l'emploi : l'ANPE, la Mission Locale, le dispositif RMI, etc…

- **A.I.R.E.** *(Association pour l'Information et la Recherche d'Emploi) :*
  Point accueil emploi
  02 97 41 73 44
  pae-airesarzeau@wanadoo.fr
- **RHUYS EMPLOIS** (Association Intermédiaire) :
  Insertion par l'activite économique
  02 97 48 01 68
  rhuys.emplois@wanadoo.fr
- **ASP RHUYS-MUZILLAC**
  Proxim'Services (Association de Services aux Particuliers)
  service des emplois familiaux
  02 97 48 27 62
  proximrhuysmuzillac@wanadoo.fr

Une seule adresse quelle que soit votre demande :
Espace pour l'emploi
7, place Marie LE FRANC
56370 SARZEAU

ENVIRONNEMENT

Consultation sur l'eau

Du 15 avril au 15 octobre 2008 : consultation publique nationale pour la reconquête de la qualité de l'eau (Agence de l'eau Loire-Bretagne et son comité de bassin).

Objectif : retrouver un bon état général des cours d'eau, des plans d'eau, nappes et côtes.

Durant 6 mois, 12 millions d'habitants du bassin Loire-Bretagne sont consultés sur le projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE).

Ce document fixe les grandes orientations d'utilisation et de protection des ressources en eau. Il définit aussi les actions prioritaires à mener : lutte contre les pollutions, maîtrise des prélèvements d'eau, protection de la santé, information du public, financement des actions. Adopté pour une durée de 6 ans (2010-2015), il sera opposable à toutes les décisions publiques dans le domaine de l'eau.

Pour vous informer et donner votre avis : vous pouvez répondre au questionnaire en ligne sur le site : www.prenons-soin-de-leau.fr

ou répondre au questionnaire que vous avez reçu dans votre boîte aux lettres. Une exposition a également lieu en Mairie du 1er août au 15 septembre 2008.

Les dunes et les laisses de mer

Privilégions des plages et des dunes naturelles et vivantes.

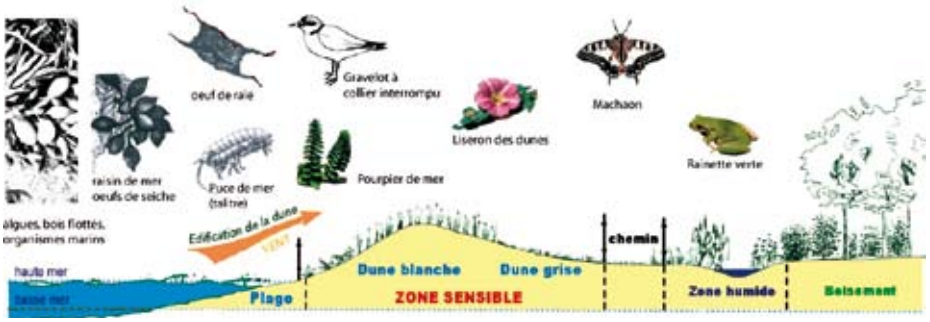

S'il convient de ramasser les déchets issus des activités humaines, les laisses de mer sont des dépôts naturels déposés par la mer sur la plage, ils sont un maillon essentiel pour la préservation des plages et des dunes.

Ils sont :

- la base de la chaîne alimentaire (garde-mangers et lieu de nidification pour certains oiseaux)
- les apports nutritionnels pour une végétation particulière (fixation du sable avec le système racinaire et reconstitution de la dune)
- le frein naturel à l'érosion des côtes (amortissement de la puissance des vagues et piégeage du sable)

Les piétons, les cycles, les chevaux et les engins motorisés sont strictement interdits sur la dune pour la protéger.

DÉSHERBAGE

La réglementation sur le désherbage

Le désherbage, la qualité de l'eau et de notre environnement.

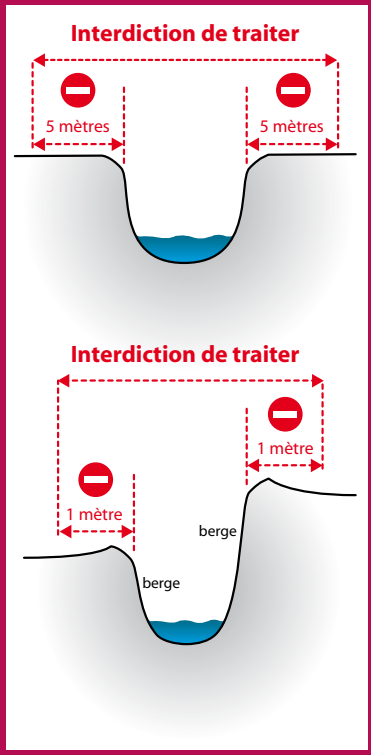

L'utilisation de pesticides est réglementée par un arrêté préfectoral qui concerne chacun d'entre nous: particuliers, agriculteurs, collectivités et entrepreneurs.

En accord avec sa politique de Développement Durable, la commune a décidé de limiter l'emploi de désherbants au traitement des cimetières et des terrains de foot. Cet engagement nécessite donc une tolérance de chacun aux «herbes folles».

Service environnement
et développement durable
02 97 41 97 02
environnement@mairie-sarzeau.fr

DÉCOUVERTE

La 13ème édition du « Circuit des Chapelles » à Sarzeau

Le circuit des chapelles propose une série de concerts avec un programme varié et séduisant, tout en découvrant notre patrimoine religieux.

Les prochains rendez-vous

Les lundis à 21h

- **4/08 :** «musique du soleil », *Chapelle de la Côte à Penvins*
- **11/08 :** «l'instant en trio» musique romantique, *Prévenante*
- **18/08 :** «chants et musiques traditionnels», St Martin

A ne pas manquer… !

- **30/10 /08 :** «Ensemble vocal avec C. Martinet (Chef de chœur) et A. Chauvet (piano) à l'église de Sarzeau

Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme.
Rendez-vous sur le site internet rénové de l'office de tourisme et donnez y votre avis : www.tourisme-sarzeau.com

PHILATÉLIE

Le millénaire de l'abbatiale de Saint-Gildas

Le Club Amical Philatélique de Rhuys participe en 2008 à la commémoration du millénaire de l'abbatiale de Saint-Gildas de Rhuys, avec une exposition sur l'art roman en France. Un timbre poste a été réalisé spécialement à cette occasion ainsi qu'une enveloppe souvenir.

A Sarzeau, ses membres ont participé pendant un trimestre à l'initiation philatélique des jeunes de l'école Marie Lefranc (cf. photo). Bien accueillis par les enseignants et les élèves, ils ont aidé à amorcer des collections et ils espèrent avoir ouvert quelques esprits nouveaux à la philatélie.

Pour adultes, ou plus jeunes, les réunions d'échanges se poursuivent régulièrement les 1ers et 3èmes samedis de chaque mois à la Maison des Associations d'Arzon.

STATIONNEMENT

Stationnement « zone bleue »

En zone bleue, le marquage au sol des places de stationnement est matérialisé en peinture bleue et signalé par un panneau spécifique. Toute infraction constatée sera poursuivie conformément aux lois.

La durée maximale de stationnement autorisé est limitée à 1h30 entre 9h00 et 19h00 avec une durée plus longue au moment du déjeuner (entre 11h30 et 14h30).

Lorsque le temps indiqué sur le disque est écoulé, le stationnement à un autre emplacement dans la zone bleue est possible, à condition que celui-ci soit situé à 100 m au moins de l'emplacement occupé précédemment. Sauf indication contraire signalée, le disque n'est pas obligatoire les dimanches et jours fériés.

URBANISME

Réforme de l'urbanisme : le Certificat d'Urbanisme

Le renseignement d'urbanisme disparaît. Un nouveau certificat en deux temps :

Le certificat d'urbanisme (a) vous renseigne sur la situation de votre terrain au regard du Plan d'Occupation des Sols (POS) et des règles d'urbanisme applicables.

Le certificat d'urbanisme (b) vous apportera des réponses par rapport à un projet déterminé (construction neuve, rénovation...).

Nous vous conseillons, face aux contraintes d'urbanisme et notamment de la loi « littoral » de déposer un CU avant toute opération. Le délai de validité du CU est dorénavant de 18 mois.

NB : Concernant la numérotation des maisons, la demande est à effectuer auprès du service Urbanisme.

Le cadastre est consultable sur le site http://www.cadastre.gouv.fr

Le service urbanisme est désormais ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17 h00 (sauf le vendredi à 16 h00)
Tél : 02 97 48 29 60
urbanisme@mairie-sarzeau.fr

PORTRAIT

Entrevue avec le Maire

Vous êtes maire depuis un peu plus de cent jours, cela vous a-t-il semblé court ou long ?
Je n'ai pas vu le temps passer. La fonction de maire demande un travail important et toute l'équipe municipale a été surprise par le rythme et l'importance de la tâche, mais nous avons tous une forte motivation et de l'ambition pour notre commune.

Quelle a été votre première décision après l'élection ?
De remettre le Centre Nautique de Sarzeau (CNS) à flot. Il y avait urgence et il fallait préparer la saison estivale. Je crois que nous sommes sur la bonne voie et tout cela a été rendu possible par une forte implication de mes collègues élus.

La fonction de maire est-elle conforme à l'image que vous en aviez ?
D'une manière générale, j'avais bien appréhendé la fonction. Je suis là pour aider les Sarzeautins, être à leur écoute et favoriser leurs démarches. C'est le sens que je souhaite donner à mon engagement municipal. La partie administrative du travail est dense et elle n'a pas permis de lancer tous les projets aussi rapidement que je l'aurais souhaité mais comme je vous l'ai dit, nous nous y attelons.

Vous avez choisi de vous consacrer entièrement à votre fonction de maire, pourquoi ce choix ?
J'ai souhaité être un maire à temps complet car une commune de la taille de Sarzeau et le projet que conduit l'équipe municipale exigent présence et disponibilité. Mon ancienne activité professionnelle ne me permettait pas d'être suffisamment libre et ne me semblait pas compatible avec le rôle de maire. Je peux maintenant mettre toute mon énergie au service de notre commune et des Sarzeautins.

Quels sont les revenus d'un maire ? Est-ce confidentiel ?
Absolument pas. Il faut de la transparence. Ils dépendent de la taille de la commune. A Sarzeau, je suis rémunéré à hauteur de 1789 € net par mois. Je reçois également 609 € net comme vice-président de la communauté de communes et 120 € comme vice-président du SIAGM soit un total de 2518 € net par mois.

Pourquoi vous êtes-vous porté candidat à la vice-présidence du SIAGM (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan), structure qui porte le projet de Parc Naturel Régional ? Ce dossier semble complexe et difficile…
C'est un dossier auquel je crois fondamentalement. Il est essentiel que des maires s'engagent pour ce projet et ma candidature a été soutenue par tous les maires de la presqu'île de Rhuys. Le territoire du Golfe du Morbihan est soumis à de multiples pressions. Il faut encadrer les différents usages et changer notre approche pour gérer le territoire des 38 communes du projet de parc de manière plus durable, en respectant notre environnement.

A ce propos, pouvez-vous nous donner les grands axes de votre politique en matière d'environnement ?
C'est un dossier prioritaire du mandat. Nous allons nous engager dans une démarche de développement durable par la mise en place d'un d'agenda 21. Ce travail à long terme nous permettra une nouvelle approche dans tous les domaines Afin d'assurer une gestion durable et solidaire de notre commune. Nous travaillons également sur la mise en place en 2009 d'un Grenelle de l'En-

vironnement local, grand moment de réflexion et de concertation pour notre commune.

Vous aviez développé un programme électoral dense. Celui-ci pourra-t-il être mis en œuvre ?
Bien sûr ! Mais cela prend du temps et il est nécessaire de bien appréhender tous les rouages de la commune et des administrations pour mener une action efficace. Tous les dossiers n'ont pas le même degré de priorité et nous nous attachons à planifier notre travail.

Une de vos priorités annoncées concernait le logement social. Où en êtes-vous ?
Le Conseil Municipal vient d'exercer son droit de préemption sur un bien en centre ville. Cette acquisition sera destinée à la réalisation de 4 ou 5 logements sociaux et permettra de relier la propriété communale (ancienne école de Poulmenac'h) qui le jouxte au centre bourg. Lorsqu'on le pourra de nouveau, et qu'un intérêt général sera identifié, nous utiliserons cette prérogative.

Quel « patron » êtes-vous avec les employés municipaux ? Quel accueil vous ont-ils réservé ?
Je suis toujours à l'écoute. L'objectif commun entre élus et agents est de servir la population, chacun dans ses fonctions. J'ai tenu dès mon élection à aller à la rencontre des services afin d'entendre leurs interrogations et de prendre en compte leurs besoins. Les agents de la commune sont motivés et l'accueil qu'ils m'ont réservé a été très bon. Nous verrons avec eux comment améliorer à l'avenir le fonctionnement et l'organisation des services.

Quelles sont les relations que vous entretenez avec l'opposition ?
Elles sont très bonnes et ouvertes, et s'inscrivent dans un respect mutuel. Nous sommes tous des conseillers municipaux de Sarzeau et seul l'intérêt général doit nous guider. Chacun a un rôle à remplir et je respecterai toujours la diversité des opinions, c'est une richesse. Je suis le maire de tous les Sarzeautins, comme je m'y suis engagé durant la campagne municipale.

On vous voit beaucoup dans les manifestations publiques. Quelle est la nature des relations que vous entretenez avec les Sarzeautins ?
J'aime le contact direct et je pense que le maire doit être accessible. Dans la mesure du possible, je réponds favorablement aux invitations. Cela me permet d'écouter, de comprendre, de connaître les habitants et de leur expliquer le sens de notre action.

Pourquoi ne pas avoir été candidat à la présidence de la Communauté de communes de la presqu'île de Rhuys ? Vous ne croyez pas en l'intercommunalité ?
J'y crois beaucoup, bien au contraire. J'avais annoncé pendant la campagne que les compétences de la Communauté de communes devaient être étendues, dans le respect des complémentarités entre les communes et sans volonté hégémonique de la part de Sarzeau. Gérard LABOVE est un bon président et les 5 maires de la presqu'île ont la même volonté de faire aboutir des projets partagés, en faveur du bien-être de ses habitants.

Vous êtes le plus jeune maire du Morbihan. N'est-ce pas difficile d'être un jeune maire dans une commune parmi les plus âgées du département ?
C'est un atout formidable au contraire. Le Sarzeautins me disent tous leur fierté d'avoir un maire jeune. C'est pour eux un gage de dynamisme.

Comment conciliez-vous votre vie d'élu, vos fonctions à la tête de la Fédération Française de Cyclisme et votre vie privée ?
Ce n'est pas toujours facile et il faut une bonne organisation au quotidien. Le maire n'est jamais en repos ! Dans la mesure du possible, ma futur épouse, et moi même essayons de consacrer le samedi après-midi et le dimanche à nos loisirs partagés, avec aussi quelques représentations … Ce n'est pas facile d'être une femme d'élu ! Quant au cyclisme, il reste une passion, et fait partie intégrante de mon équilibre.

Le budget 2008

21,9 millions d'euros

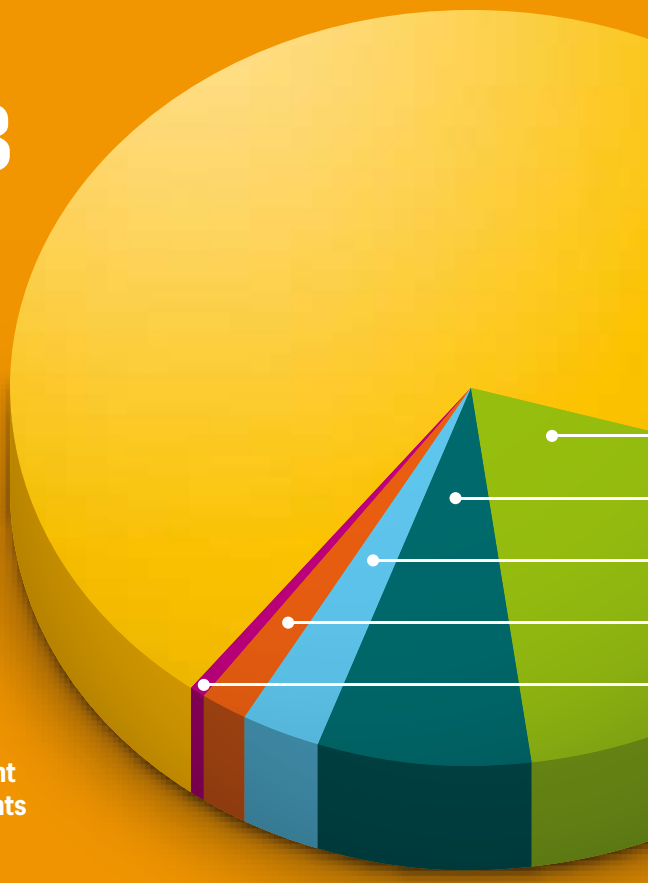

Le budget 2008 a été voté le 15 avril 2008, (date limite obligatoire), soit trois semaines après la mise en place de la nouvelle équipe municipale. Il s'agit donc d'un budget imprimé à 90 % par la municipalité sortante.

Pour assurer l'équilibre budgétaire et limiter l'endettement de la commune, nous avons dû relever les taux communaux des impôts directs de 2 %.

Pour soutenir le développement local et contribuer à l'amélioration du cadre et de la qualité de vie des Sarzeautins, pour limiter le plus possible l'appel aux contribuables, nous comptons sur les efforts de gestion de l'ensemble des services de la commune.

Cette politique doit permettre de dégager suffisamment de ressources pour autofinancer l'intégralité du remboursement annuel en capital des emprunts et une partie des investissements

BUDGET PRINCIPAL

Investissements : 5,595 millions d'euros

Le montant prévisionnel du programme d'investissements du budget principal 2008 s'élève à 5 595 555 euros. La reconstruction et l'agrandissement de l'école de Saint Colombier en est l'opération la plus importante. On peut souligner également les travaux de plateforme et d'accès permettant la construction de la nouvelle maison de retraite de Francheville, ainsi que la réalisation du réseau d'eaux pluviales du Chemin du Marais. Ce sont là, les investissements les plus importants au regard des montants engagés.

Les dépenses

> VOIRIE, ENVIRONNEMENT, URBANISME : 2 246 000 euros

Ce secteur inclut les programmes annuels de travaux d'entretien, de rénovation ou de modernisation. Cela concerne la voirie, la signalisation, l'éclairage public, les réseaux d'évacuation des eaux pluviales, les espaces verts, le mobilier urbain, les véhicules etc... le montant s'élève à 1 309 millions d'euros.

A cela s'ajoute une somme importante pour des travaux d'équipements en cours de réalisation ou qui seront lancés très prochainement :

- un programme spécifique d'eaux pluviales Chemin du Marais (245 000 euros),
- une autorisation de programme pour :
  - le réaménagement de la rue du Général de Gaulle (100 000 euros),
  - l'étude de l'aménagement de la place Marie Le Franc et de ses abords (50 000 euros),
  - l'aménagement du « Bas Pâtis » (334 000 euros – rue ancienne gare, rue de Beg Lann)
  - le littoral et les sentiers de randonnée (108 000 euros)
  - une enveloppe pour l'acquisition de réserves foncières (100 000 euros)

> ECOLES, ENSEIGNEMENT SCOLAIRE : 1 097 000 euros

La réfection et l'agrandissement de l'école de Saint Colombier monopolisent l'essentiel des crédits (1 005 000 euros). L'extension du restaurant scolaire Adrien Régent, en raison d'une mise aux normes sanitaire s'élève à 80 000 euros. Les autres crédits couvrent les divers travaux d'entretien de bâtiments, ainsi que du matériel scolaire (12 000 euros).

> PATRIMOINE, CULTURE : 249 000 euros

La rénovation de vitraux et du plafond de la tour de l'Eglise Saint Saturnin, la réfection de la fontaine de Landrézac nécessitent un crédit de 216 000 euros. Les crédits restants serviront principalement à l'entretien et à l'aménagement des locaux de l'espace culturel (33 000 euros).

> SPORT, JEUNESSE : 126 000 euros

Pour la réfection de l'éclairage des terrains de tennis couverts, une somme de 40 000 euros est prévue au budget. Par ailleurs, 86 000 euros sont réservés pour l'acquisition et l'amélioration d'équipements sportifs ainsi que pour l'éclairage du terrain de football.

> SERVICES GENERAUX : 420 000 euros

Ces dépenses correspondent aux besoins d'équipement d'une majeure partie des services municipaux

Budget Principal 69,39 %
15 222 724 €

Le Spernec 18,22 %
3 998 247 €

Kerollaire 7,57 %
1 666 673 €

Ports 2,66 %
582 900 €

Centre Nautique 1,85 %
405 417 €

Le Camping 0,32 %
69 467 €

(mobiliers, matériel informatique, télécommunications, etc...) et d'entretien des bâtiments communaux (370 000 euros). Un crédit est aussi ouvert pour la création d'un site Internet (50 000 euros).

> **REMBOUSEMENT DE LA DETTE EN CAPITAL : 800 000 euros**

800 000 euros sont nécessaires au titre du remboursement 2008 des emprunts.

> **REPORT DEFICITAIRE SECTION INVESTISSEMENT 2007 : 657 000 euros**

Le taux de réalisation des recettes d'investissement de 2007 est de 85,76%. Le déficit constaté correspond à un certain nombre de subventions, émanant de l'Etat ou du Conseil Général, non perçues en 2007 pour les opérations telles que : Littoral, aire d'accueil des gens du voyage, maison des jeunes, école Saint Colombier, sentiers côtiers. Par ailleurs l'emprunt souscrit en 2007 n'a pas été complètement débloqué (500 000 euros).

Les recettes

> **L'EPARGNE BRUTE DE GESTION : 1 500 000 euros**

L'essentiel de cette ligne se compose de l'excédent de recettes dégagé par la section de fonctionnement (1 180 000 euros) et les amortissements (320 000 euros).

Cette épargne brute de gestion est immédiatement disponible pour autofinancer l'investissement et rembourser le capital annuel des emprunts.

L'épargne nette ainsi constituée permet de contribuer au financement du programme d'investissements 2008. Elle doit résulter des efforts de gestion des dépenses de fonctionnement et elle réduit d'autant le besoin d'emprunt nécessaire au financement des investissements.

> **LES RESSOURCES PROPRES : 1 051 000 euros**

Le fonds de compensation de la TVA (301 000 euros) et la taxe locale d'équipements (750 000 euros) constituent l'essentiel de ces ressources.

> **LES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS : 354 000 euros**

L'Etat, la Région, le Département apportent leur contribution aux financements des investissements communaux (333 000 euros). Il s'y ajoute le produit des amendes de police versé par l'Etat (21 000 euros).

> **CESSIONS D'ACTIFS : 369 000 euros**

Il s'agit du produit de la vente de terrains à « Feunteunio ».

> **LES EMPRUNTS NOUVEAUX : 922 000 euros**

L'épargne brute de gestion (1 500 000 euros), les recettes citées précédemment : ressources propres, cessions d'actifs, subventions et participations (1 774 000 euros), le virement 2008 de la section d'investissement (899 000 euros), ne permettent pas de couvrir la totalité des dépenses prévisionnelles du programme d'investissements (5 595 000 euros). Pour équilibrer le budget investissement, la commune a besoin de contracter de nouveaux emprunts à hauteur de 922 000 euros, auxquels s'ajoutent les 500 000 euros d'emprunt 2007 reporté.

Fonctionnement : 9 627 169 euros

Les dépenses de fonctionnement

> **LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL : I2 386 428 euros**

Elles regroupent les frais généraux de la collectivité y compris l'entretien de son patrimoine (bâtiments, voirie, réseaux…) mais aussi toutes les actions en matière scolaires et périscolaires, culturelles, sportives, de loisirs…

> **LES CHARGES DE PERSONNEL : 3 722 240 euros** soit 46,40 % des dépenses de fonctionnement (hors opérations d'ordre et virement)

> **LES INTÉRÊTS DE LA DETTE : 492 000 euros**

- Les autres charges de gestion
- Contributions au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) : 223 217 euros soit +1,9 % par rapport à 2007,
- Subvention au Centre Communal d'Action Sociale : 400 000 euros,
- Subventions aux associations : 182 000 euros
- Subvention prévisionnelle à l'école privée enveloppe de 179 000 euros comprenant la subvention annuelle de fonctionnement et la prise en charge des activités nautiques.
- Et des charges exceptionnelles : 133 300 € relatives à la participation du budget général aux budgets annexes.

Les ressources

Elles sont constituées :

- Des dotations et participations – 2 057 500 €

La dotation forfaitaire (DGF) est attribuée à hauteur de 1 810 777 euros pour 2008 soit + 5,68% par rapport à 2007, conséquence directe du recensement complémentaire effectué en fin d'année.

– Des taxes directes – 6 010 700 €

Les bases d'imposition 2008, notifiées par l'administration, ressortent une croissance de + 4,7% et un produit de 4 853 000 euros à taux d'imposition inchangés. Cette croissance est le résultat de l'augmentation des bases par la loi de finances, qui pour l'année 2008 est de + 1,6% et de l'accroissement du nombre de contribuables de la Commune.

– D'autres ressources provenant des taxes indirectes, des services du domaine et des produits de gestion courante (produits et redevances diverses des services, subventions, compensation des exonérations taxe foncière et taxe d'habitation…). Le montant escompté est de l'ordre de 2 180 000 euros.

La réparation du préjudice Erika s'élève à 301 500 euros. Toutefois, de cette somme, il y a lieu de déduire le montant des honoraires d'avocat soit 120 600 euros.

BUDGET ANNEXE

Investissements 2008 : 5,595 millions d'euros

BUDGETS - SECTIONS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMNT
Budget Principal	9 627 169,00 €	5 595 555,43 €	15 222 724,43 €
Ports	365 988,94 €	216 910,60 €	582 899,54 €
Centre nautique	305 516,53 €	99 900,00 €	405 416,53 €
Camping	30 962,00 €	38 504,53 €	69 466,53 €
Kerollaire	1 053 622,55 €	607 050,65 €	1 660 673,20 €
Le Spernec	2 482 608,40 €	1 515 638,55 €	3 998 246,95 €
TOTAL			21 939 427,20 €

Tous ces budgets annexes s'équilibrent en recettes/dépenses.

TAXE	SARZEAU	Moyenne Nationale 2007	Moyenne Départementale 2007
Habitation	9,33 %	14,48 %	13,02 %
Foncier Bâti	18,54 %	18,60 %	21,40 %
Foncier Non Bâti	34,17 %	44,43 %	45,20 %

En ce qui concerne le Centre Nautique de Sarzeau, un plan d'investissement pluriannuel de renouvellement du matériel devenu obsolète, est mis en place. Au titre du budget 2008, il sera investi la somme de 95 000 euros. Il s'agit de rendre l'offre de services du Centre Nautique plus attractive (matériel fiable, sportif, moderne).

ESPACE CULTUREL L'HERMINE

Expositions de l'été

Du 21 juillet au 8 août
Joëlle Josselin,
peintre illustrateur

Joëlle Josselin qui est une ancienne élève de l'Ecole des Beaux-arts de Tours et est membre à présent des Peintres de la Rade (depuis 2001). Régulièrement elle intervient en Arts Plastiques à la confédération Kendalc'h Penn Ar Bed.
Son sujet est le costume traditionnel breton tel qu'il est porté actuellement au sein des cercles celtiques, dans les festivals, les concours de danse et spectacles. Ses matières sont la gouache polychrome ou l'acrylique dans le but de rechercher le mouvement par une esquisse rapide du trait ; action faisant suite à diverses ébauches sur carnets, études de photographies et collecte de documents anciens.

Du 12 au 30 août
Lucy Boureau,
sculpteur

« Lucy Boureau, sculpteur à Art Fusion, de Lochrist, a composé une œuvre gigantesque intitulée « Stepping Stones », signifiant les galets qui effleurent l'eau et sur lesquels on traverse une rivière. Membre privilégié d'Art Fusion, depuis maintenant 5 ans, cette jeune Anglaise commence à se faire un nom dans la sculpture. L'artiste a exposé quelques-unes de ses œuvres au Salon d'art de Brandérion et actuellement à la galerie Artis, de Pont-Aven. Elle participe, chaque année, en Angleterre, au Salon de sculptures pour jardin, un domaine dans lequel les Anglais excellent particulièrement et c'est au cours de l'exposition à Colmar « Les Arts au Vert » que la municipalité de Volgelsheim, an Alsace, a été séduite par ses ouvrages faisant écho à la nouvelle architecture de leur salle de spectacle. *« Vus du ciel, le batiment et le bassin se composent de plusieurs triangles, Stepping Stones répond en tout point à cette architecture »*.

Saison culturelle 2008-2009

Le programme complet sera disponible, comme chaque année, début septembre. Il sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres des Sarzeautins et à disposition à l'Espace Culturel et dans tous les bâtiments publics. Ci-dessous un avant-goût des premiers événements.

Samedi 4 octobre, 18 h

« Premier round » par la Cie Tango Sumo, *spectacle de danse et acrobatie, tout public à partir de 7 ans.*
Premier round, c'est la rencontre de trois hommes autour d'une table, autour, mais aussi dessus, dessous.
Un huis clos sur un ring arbitré par un accordéoniste improbable où les danseurs se défient, se dévisagent. De ce face à face, naît la découverte de l'autre et de soi-même. Entre férocité et tendresse, chacun exprime ses vérités, ses colères et ses joies. Une pièce énergique où la danse prend des chemins inattendus.

Samedi 11 octobre, 20h30

BERRY, chanson française
1ère partie : Troy von Balthazar
La voix de Berry vous caresse la peau. Gantée de mots charnus et élégants, elle nous mène en haut à gauche, tout près du coeur.
L'univers de Berry est puissant et doux, évocateur, pudique, troublant. Il s'enracine dans le plus beau des répertoires : l'inclassable, libre comme l'air et comme l'amour.
Insouciante et soucieuse, Berry est une acrobate qui jongle avec ses secrets sur le fil ferme et souple de ballades pop.

Les abonnements à la saison pourront être pris à partir du mardi 16 septembre.

En 1ère partie : Troy von Balthazar

© Yann Kvaternik

SPECTACLE

NOMINOË
« Naissance de la nation Bretonne »
Spectacles historiques nocturnes

Les 5, 7 et 12 août 2008 à 22h15 au chateau de Suscinio

Bretagne, vers l'an 818. A la mort de Charlemagne, deux chefs bretons, Morvan et Wiomarch, essaient en vain d'unir les Bretons et de se révolter contre le joug des Francs pour libérer la Bretagne. C'est le charismatique Nominoë qui réussira où ils ont échoué, à force de patience, d'habileté, et de stratégie politique et guerrière.
Il finira par réunir une armée fidèle et forte qui repoussera les frontières de la Bretagne après la célèbre bataille de Ballon contre Charles le Chauve, petit-fils de Charlemagne. On sait peu de choses de ce prince breton et il n'est pas aisé de faire revivre ce personnage populaire et aimé, à raconter ses amours, son amitié solide avec ses compagnons, son alliance avec Louis le Pieux, l'appui indéfectible de ses amis et sa fin trop rapide alors qu'il allait de victoire en victoire.
On gardera de Nominoë l'image d'un homme hardi et généreux, fidèle en amitié et en amour, loyal à ses serments, chef de guerre incontestable. Il se détache tel une figure de proue à la tête de ce pays qu'il avait voulu uni et fort, et dont il avait fait, pour la première fois, une nation à part entière.

Adultes : 12€
De 12 à 18 ans et tarif réduit : 8€
Enfants de 6 à 11 ans : 5€
Moins de 6 ans : gratuit

Billetterie :
Office du tourisme de Sarzeau 02 97 41 82 37 et sur le site le soir des spectacles.
Nos amis les animaux ne sont pas admis sur le site.

Association Spectacles historiques nocturnes, 02 97 41 73 57

ÉVÉNEMENT

Les 25, 26 et 27 juillet
Fête celtique en pays de Rhuys

Au programme :

Jeudi 24 juillet

- *18h00* : concert bombardes et orgue – *Eglise de Sarzeau*
  Entrée libre

Vendredi 25 juillet

- *9h30 – 17h00* :
  – Exposition de coiffes et costumes (plusieurs terroirs de Bretagne) – *Espace Culturel*
  – Stage de Broderie *(Glazik et Bigoudenn)*
  Inscription au 02 97 41 38 08
- *17h00 – 18h00* :
  – Conférence « Histoire du costume Breton » – *Espace Culturel*
- *21h00* :
  – Concert à l'église – Chants Bretons à 4 voix interprétés par le chœur Kanerion an Oriant –
  Tarifs : adulte 5 € ; enfant de moins de 12 ans : 2 €

Samedi 26 juillet

- *9h30 – 17h00* :
  – Exposition (suite) – Echange avec le brodeur
- *10h00–12h00/14h00–17h00* :
  – Stage de danses de Fest Noz – *Espace Culturel*
  Tarifs : adulte 2 € la demi-journée ; enfant : gratuit
- *21h00* :
  – Fest Noz – *Place de la Mairie avec Tevenn et Atyn*

Dimanche 27 juillet

- *10h00* :
  – Messe avec chants Bretons – *Eglise de Sarzeau*
- *11h00* :
  – Parade dans les rues de la ville (9 cercles – 4 bagadoù) – 300 danseurs 120 musiciens
- *14h00* :
  – Spectacle de danses au Parc des Sports (rue A. Régent) (cercles de 1ère catégorie et bagadou) –
  Tarifs : adulte 9 € ; enfant de 6 à 12 ans : 5 € ; moins de 6 ans : gratuit
- *17h00* :
  – Triomphe des sonneurs dans les rues de la ville

© Yann Kvaternik

© Yann Kvaternik

FÊTE

Vendredi 15 août :
Fête de la mer, Réveil de St-Jacques

Au programme :

- Vide grenier de 9h00 à 19h00
- Exercices de sauvetage en mer par chiens «terre neuve»
- Vedette SNSM ouverte à la visite l'après midi
- Jeux sur l'eau et sur le terre plein, inscriptions sur place à 14h30
- Animation de 20h00 à 21h30 : An Dans Kozh
- Bal jusqu'à 1h00
- Feu d'artifice à 23h30

SPORTS

Pierre Couzinier de l'école de golf de Rhuys Kerver champion du Morbihan des moins de 13 ans

Avec l'arrivée de l'été l'école de golf de Rhuys Kerver – dirigée par les deux « pros » Philippe Leroux et Romain Borie - dresse un premier bilan de ses activités avant la reprise des cours courant septembre.

La saison 2008 a été riche de bons résultats puisqu'elle peut se flatter d'avoir dans ses rangs un champion du Morbihan. Accueillant en 2006 treize enfants, la section «école de golf» de Rhuys a vu ses effectifs s'accroître considérablement puisqu'elle a accueilli une trentaine d'enfants de la presqu'île durant la saison 2008.

Soutenus financièrement par l'association des golfeurs de Rhuys – grâce notamment à la subvention accordée chaque année par la municipalité de Sarzeau, les résultats ne se sont pas fait attendre.

Au championnat 2008 du Morbihan trois jeunes représentaient le club : Antonin Roy en minime, Quentin David en benjamin et Pierre Couzinier en moins de 13 ans. Disputé à Ploemeur dans des conditions difficiles, ce championnat a permis à Pierre Couzinier de remporter le titre départemental des moins de 13 ans avec 7 coups d'avance sur son suivant immédiat. Antonin Roy terminait à la 11ème place et Quentin David échouait au pied du podium à la 4ème place.

Joueur assidu des fair ways de Kerver, Pierre Couzinier met un point d'honneur à participer à toutes les compétitions organisées par le club et ses résultats sont là pour prouver sa valeur puisque classé 42.5 en avril il a atteint aujourd'hui un handicap de 24.4 – les initiés apprécieront. Nul doute que ce futur espoir de Rhuys atteigne très vite la première série car l'été va lui permettre de multiplier ses entraînements et ses résultats le placeront parmi les vainqueurs des épreuves à venir.

L'école de golf de Rhuys Kerver reste une pépinière de talent puisque de ses rangs sont sortis François Le Goff (licencié aujourd'hui à Saint Laurent) Romain Borie, devenu pro et Charles Tortuyaux jeune professionnel désormais joueur sur le circuit européen.

TENNIS

Du tennis pour l'été

Le club organise des stages collectifs et des cours particuliers pendant les congés scolaires (10h à 14h du lundi au vendredi), il propose des locations à l'heure sur réservation et met en place chaque année deux tournois.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au secrétariat :
Tél. : 02 97 41 80 13
mail : sarzeau.tennis@wanadoo.fr

Pierre Couzinier en action

JEUNESSE

Espace jeunes de Sarzeau

Nicolas Merceron est depuis peu le nouvel animateur de l'espace jeune de Sarzeau. Titulaire du D.E.F.A « diplôme d'état » en animation, il a prouvé ses compétences dans ce domaine en tant qu'animateur jeunesse en milieu scolaire, dans divers maisons des jeunes et séjours linguistiques. Avant d'arriver à Sarzeau, Nicolas exerçait dans la région Nantaise.

Horaires d'ouverture :

Pendant les vacances scolaires

Août 2008 :
Du lundi au jeudi de 14h00 à 19h30
Vendredi et samedi de 14h00 à 21h00

A partir du 1er septembre 2008 :
Du lundi au jeudi de 15h00 à 20h00
Vendredi et samedi de 14h00 à 21h00

Hors vacances scolaires :

Mardi et jeudi de 16h00 à 19h30
Mercredi de 14h00 à 19h30
Vendredi de 16h00 à 21h00
Samedi de 10h00 à 12h00
et de 14h00 à 21h00

ASSOCIATIONS

Le forum des associations ouvre ses portes au parc des sports les 6 et 7 septembre

Venez découvrir les activités des associations qui participent à la vie de notre commune : sport, social, culture, animations diverses, etc... il y en a pour toutes les envies. (possibilité d'inscription dans les clubs).

De nombreuses animations sur place, des jeux, un stand crêpes, etc... sont au rendez vous.

ENVIRONNEMENT

Collectes porte à porte

Papiers (les papiers doivent être ficelés en paquet ou déposés dans un carton afin de faciliter la collecte et éviter tout envol de papier)

	St Gildas St Jacques	Sarzeau St Armel	Sarzeau Le Tour du Parc	Sarzeau Golfe
Août	12 et 26	13 et 27	14 et 28	1er, 15 et 29
Septembre	9 et 23	10 et 24	11 et 25	12 et 26
Octobre	14 et 28	15 et 29	16 et 30	17 et 31
Novembre	11 et 25	12 et 26	13 et 27	14 et 28
Décembre	2 et 16	3 et 17	4 et 18	5 et 19

Encombrants (ne doivent pas gêner le passage sur les voies publics)

	St Gildas St Jacques	Sarzeau St Armel	Sarzeau Le Tour du Parc	Sarzeau Golfe
Août	5 et 19	6 et 20	7 et 21	8 et 22
Septembre	2	3	4	5
Octobre	7	8	9	10
Novembre	4	5	6	7
Décembre	2	3	4	5

Plus d'informations contacter la communauté de communes, 02 97 41 31 28

Les circuits de collecte sur la Presqu'île de Rhuys

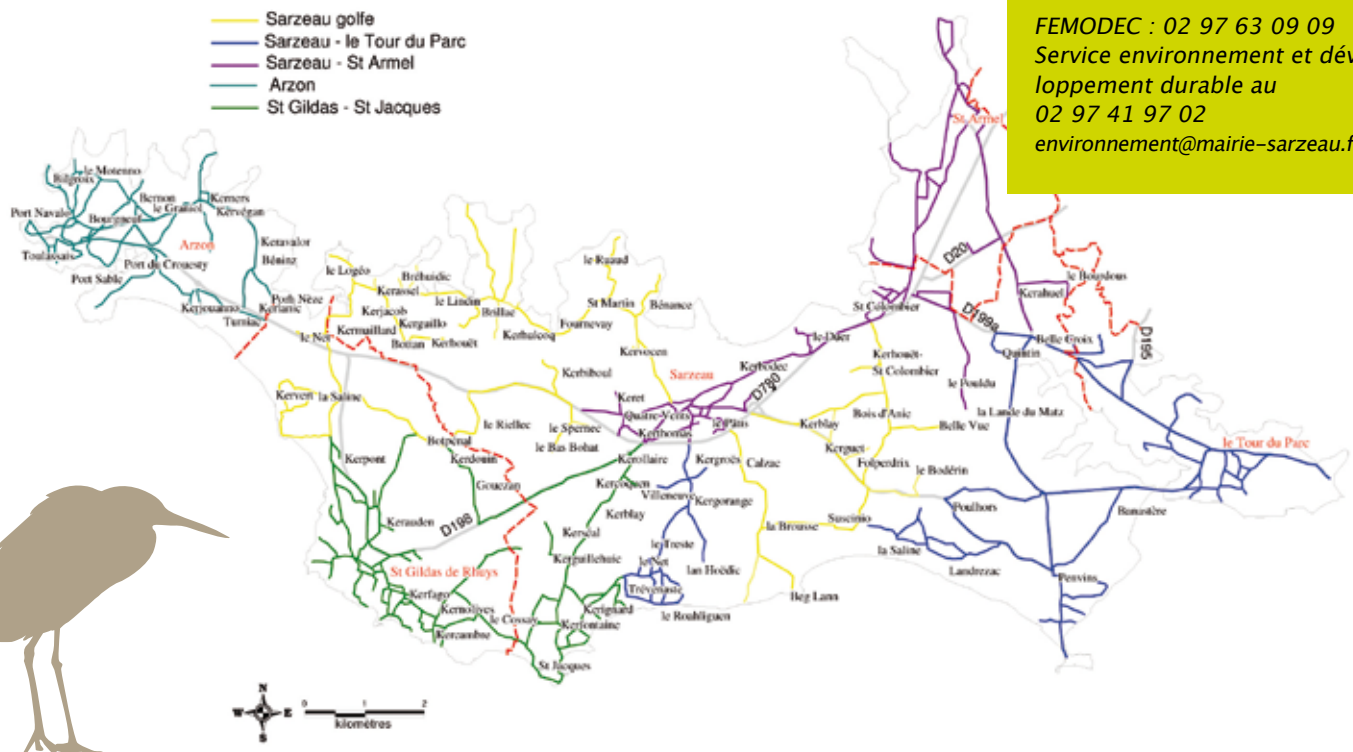

TRAITEMENT

Traitement contre les chenilles processionnaires

La FEMODEC (Fédération Morbihannaise de Défense contre les Ennemis des Cultures), en partenariat avec la Mairie de Sarzeau, organise une lutte biologique contre les chenilles processionnaires du Chêne et du Pin (par pulvérisation à partir du sol d'une solution de Bacille de Thuringe). Les interventions sont réalisées par une société agréée.

Pin : inscriptions en jusqu'au 9 août 2008 avec traitement à l'automne.

Chêne : inscriptions en janvier-février avec traitement au printemps.

Les inscriptions se font à l'accueil de la Mairie de Sarzeau accompagnées du chèque de règlement.

FEMODEC : 02 97 63 09 09
Service environnement et développement durable au 02 97 41 97 02
environnement@mairie-sarzeau.fr

GASTRONOMIE

Trophées de la Gastronomie Bretonne

La 5ème édition des Trophées de la Gastronomie Bretonne se déroulera du 24 au 28 septembre 2008 au Palais des Congrès de Quiberon.

Ce concours s'adresse aux producteurs bretons autour de 13 catégories : fruits de mer, boulangerie, pâtisserie, plats traditionnels, conserveries du fruit, produits laitiers, boissons, produits de la charcuterie, foie gras, confiserie, chocolat, poisson fumé, Fine de Bretagne. La 14ème catégorie « Les Saveurs Bretonne à découvrir » est un prix spécial attribué par le public.

Pour recevoir un dossier de présentation, contactez l'office de tourisme de la Presqu'île de Quiberon au :
0 825 13 56 00
quiberon@quiberon.com
direction@quiberon.com

ÉLECTIONS

Prud'homales 2008

Aujourd'hui, les prud'hommes constituent dans le monde du travail une institution fondamentale qui assure une justice de proximité et prolonge le dialogue social entre les employeurs et salariés. Les élections prud'homales se dérouleront le mercredi 3 décembre 2008.
Désormais, le bureau de vote pour les élections prud'homales est situé à l'Espace Culturel l'HERMINE (Salle Armorique (salle des banquets), rue du Père Marie-Joseph Coudrin, Sarzeau).
L'expédition de carte d'électeurs s'effectuera du 1er au 19 septembre 2008. Tout électeur aura la possibilité de consulter la liste électorale à partir du 19 septembre jusqu'au 20 octobre 2008. En cas de manquement, les électeurs pourront former un recours en rectification de leur inscription jusqu'au 20 octobre inclus.

Horaires mairie

Mairie de Sarzeau

Place richemont - BP 14
56370 SARZEAU
Tél. : 02.97.41.85.15
mairie@mairie-sarzeau.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h
Le samedi de 9h00 à 12h30

Mairie annexe de Penvins

Rue de ker an poul
56370 SARZEAU
Tél. : 02.97.67.33.41

Horaires d'ouverture :
Le mardi et vendredi
de 8h45 à 12h00

Mairie annexe de Brillac

Rue st maur
56370 SARZEAU
Tél. : 02.97.26.86.71

Horaires d'ouverture :
Le mardi et jeudi
de 13h15 à 17h00

CITOYENNETÉ

Inscription sur les listes électorales

Les inscriptions sur les listes électorales sont recevables du 1er septembre au 31 décembre à 17h dernier délai auprès du service Accueil, population, élections.

Pour s'inscrire il faut :
- un titre d'identité et de nationalité en cours de validité,
- un justificatif de domicile établi à votre nom et prénom qui ne date pas de plus de 3 mois (facture d'eau, d'électricité ou de téléphone fixe),

OU
- les pièces prouvant que vous êtes inscrit(e), pour la 5ème fois et sans interruption, au rôle d'une des contributions directes communales ou que votre conjoint répond à ces conditions.

Changement d'adresse :
les électeurs domiciliés sur la commune ayant changé d'adresse doivent se présenter aux heures d'ouverture de la mairie avec un justificatif de domicile.

© Yann Kvaternik

ENVIRONNEMENT

Animations « éco-mobile » sur la Presqu'île de Rhuys

Le conseil général du Morbihan a mis en place en avril dernier un programme de sensibilisation au Développement Durable. Chaque action est labellisée « Tous éco-citoyens 56 ».
Une structure d'animation « l'éco-mobile » se déplace depuis cette date sur les communes du département.

Cet été, l'éco-mobile fera le tour des marchés de la Presqu'île.

L'ambassadrice du tri, Emmanuelle MARTIN, vous présentera à cette occasion les différentes techniques de jardinage écologique.

paillage, récupération d'eau de pluie, compostage individuel.

Elle répondra à vos questions le :

- **Lundi 11 août, de 17h30 à 20h**
  au marché du Tour du Parc
- **Dimanche 17 août de 9h à 14h**
  au marché, rue Saint Goustan à St Gildas de Rhuys.

Communauté de communes, ZA Kerollaire Nord, 56370 Sarzeau Tél. 02 97 41 31 28, www.tousecocitoyens56.fr

COMMERCES

Bienvenue aux nouveaux commerçants

Ariane
prêt à porter pour femmes, sacs et accessoires
11, pl. Richemont – 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 41 95 53
ariane.sarzeau@orange.fr

Pastelline
tapissier – décorateur
5, ch. des genêts – Kerbiboul
56370 Sarzeau
Tél. 06 21 60 97 79

Haie Sprit Vert
paysagiste – entretien et création
7, allée des Ducs de Bretagne
56370 Sarzeau
Tél. 02 97 46 38 61
Port. 06 61 52 90 46
francois.frapsauce@voila.fr

Bois décoration service
43, rés. Ker Avel – 56370 Sarzeau
Tél. 06 16 24 46 83
boisdecorationservice@hotmail.fr

MARCHÉS

Les marchés en presqu'île de Rhuys

Lundi matin :
- **ARZON,** Port du crouesty *(été uniquement)*
- **SARZEAU,** Port de st Jacques *(été uniquement)*
- **ST GILDAS DE RHUYS** *(du 15 juin au 30 septembre)*

Lundi soir :
- **LE TOUR DU PARC** *(à partir de 17h30 l'été)*

Mardi matin :
- **ARZON**
- **ST GILDAS DE RHUYS**

Mercredi matin :
- **ST GILDAS DE RHUYS** *(du 15 juin au 30 septembre)*

Jeudi matin :
- **SARZEAU,** Place des trinitaires
- **ST GILDAS DE RHUYS** *(du 15 juin au 30 septembre)*

Vendredi matin :
- **ARZON,** Port Navalo *(de Pâques à septembre)*
- **ST ARMEL,** place de l'église
- **ST GILDAS DE RHUYS**

Samedi matin :
- **ST GILDAS DE RHUYS** *(du 15 juin au 30 septembre)*

Dimanche matin :
- **ST GILDAS DE RHUYS**

CARNET DU JOUR

Bienvenue à...

Novembre 2007
Le 10 novembre – MAHE Adrienn André Achille, 14 rue Bonable

Décembre 2007
Le 11 décembre – L'HONNEN Louise, 1 Chemin des Genêts, Kerbiboul

Janvier 2008
Le 1er janvier – CORNEVIN– –HERPE Océance, Kerhouët Saint Colombier
Le 2 janvier – DENIS Meilly, Impasse Sosthène Caillibot
Le 4 janvier – RONDOT Quitterie, 9 Chemin des Ajoncs, Brillac
Le 25 janvier – POURRIN Chloé, 7 Avenue Raymond Marcellin, Résidence Domaine des Deux Mers

Février 2008
Le 11 février – BOUTRU Timéo, 17 Rue de Kerpaul
Le 14 février – LE GUILLOUZER Emmie, 53 Route de la Pointe du Ruault
Le 17 février – CHEVALIER Cybèle, 1 rue du Connemara

Mars 2008
Le 10 mars – GUILLEMETTE Jade, 61 Rue du Stang, Saint Colombier
Le 14 mars – ROCHAIS Quentin, Le Bourdoux
Le 17 mars – LE BODIC Jules, Keret

Mai 2008
Le 4 mai – GUÉRIT– –FRAPPIER Manon, 3bis Rue de la Madeleine
Le 14 mai – VERNIER Solenn, 16 rue Voltaire Kergorange
Le 21 mai – BONO Enzo, 3 Rue Maréchal Foch

Juin 2008
Le 3 juin – JARLÉGAN Axel, 28 Route de Saint Jacques, Kerblay
Le 6 juin – PLUNIAN Thibault, Landrezac
Le 14 juin – ROULOIS Mathis, 1 Chemin du Motenn
Le 16 juin – CAIJO– –BIBLOQUE Louane, 6bis Village de Kertessier
Le 16 juin – DROYAUX Laura, 9 Rue du Général de Gaulle, Appt 9/D
Le 22 juin – BERTHELOT– –GAYET Enola, Chemin Dervenn
Le 27 juin – CAILLET Ana, Chemin du Motenn, Zone Artisanale de Kerollaire

CLIN D'ŒIL

Une naissance à domicile

Je m'appelle Ana et mes parents ont choisi de me donner naissance à la maison.

Tout s'est bien passé je suis arrivée le 27 juin 2008 à 23h28 précisément.

Félicitations à...

Janvier 2008
Le 12 janvier – SURZUR Alan et HÉRAUD Nadine

Février 2008
Le 14 février – SCUILLER Jacques et HERPE Typhaine

Avril 2008
Le 12 avril – GUIOT Johan et LE NOUAIL Christelle
Le 18 avril – PIETRAS David et KERSUAL Lucie
Le 19 avril – JOFFREDO Laurent et CHASSELOUP Sandrine
Le 26 avril – DE CARROIS Arnaud et POQUET Virginie

Mai 2008
Le 10 mai – BOUGIO Aurélien et DÉSÉCOT Emilie
Le 10 mai – THOMAS Christophe et MER Laëtitia
Le 23 mai – DURET Yannick et BERTREL Sophie
Le 31 mai – PALVADEAU Christophe et BEDOUET Emilie
Le 31 mai – GUÉNON Jean-Luc et COULIBALY Katitio
Le 31 mai – PEYRONNAUD Jean-Marie et ROCHE Valérie

Juin 2008
Le 6 juin – WOHLERT Erik et BAS Camille-Marie
Le 7 juin – LE GALLO Damien et FRAPSAUCE Anne
Le 9 juin – ROUÉ Bruno et BAULAND Fanny
Le 21 juin – ROUAULT Xavier et LAVENANT Frédérique
Le 21 juin – ANDRÉ Benjamin et BISQUAY Pauline
Le 28 juin – LE DREN Marc et DA PIEDADE NEVES Cedalia

Sincères condoléances aux familles de...

Décembre 2007

Le 23 décembre – LE MERDY Joseph, 4 Impasse Avel Dro, 73 ans
Le 25 décembre – RIVALLAN Jocelyne, 15 Rue du Porh Févis, Bénance, 44 ans
Le 28 décembre – GOURVEST née BALCH Simonne, Place Pierre de Francheville, Maison de Retraite, 98 ans
Le 28 décembre – RIVAL née LE FRANC Armandine, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 90 ans
Le 30 décembre – HERTSCHAP Marcelle Veuve GRILLON, 11 Chemin des trois pierres blanches, Penvins, 93 ans

Janvier 2008

Le 2 janvier – MOCQUARD Augustine, Place Pierre de Francheville, Maison de Retraite, 100 ans
Le 11 janvier – BRARD Marcel, 11 Résidence Les Hauts de Beauséjour, 86 ans
Le 12 janvier – BILY Michel, 9 Hent Ty Koz, Fournevay, 86 ans
Le 13 janvier – THOMER Didier, 3 Rue de l'Océan, 29 Le Clos des Carmes, 52 ans
Le 14 janvier – DANIELO André, 4 Allée des Ducs de Bretagne, Résidence Domaine des Deux Mers, Appt 13, 78 ans
Le 20 janvier – LE DIABAT Bernard, 1 Rue des Marronniers, Résidence Le Richemont, Appt 33, 75 ans
Le 24 janvier – LHÉOTÉ Marcel, 23 Rue du Porh Févis, Bénance, 71 ans
Le 24 janvier – SOITEUR née LE MELLIONNEC Henriette, Place Pierre de Francheville, Maison de Retraite, 93 ans
Le 25 janvier – MICHON-MOURARD Née EVESLY Maryka, Domiciliée route du Golfe, Brillac, 65 ans
Le 27 janvier – KERIGNARD Félix, 1 Rue Maréchal Foch, 83 ans

Février 2008

Le 1er février – BOUTRU Timéo, 17 Rue de KerpaulLE LUEL François, Place Pierre de Francheville, Maison de Retraite, 93 ans
Le 2 février – LE VAILLANT Désiré, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 93 ans
Le 4 février – CADORET Paule, 5 Rue des Vénètes, 86 ans
Le 14 février – GAILLARD née SAINTURÉ Régine, 12 Impasse Kerlanic, 74 ans
Le 14 février – MAUFRET née LE MITOUARD Clémentine, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 89 ans
Le 16 février – FORTELEONI Pierre, Le Beg Lann, 3 Les Plages du Beg Lann II, 65 ans
Le 16 février – LE CORRE Paul, Rue Toul Ségal, Kerséal, 83 ans
Le 17 février – BOURCY née LECORNEY Jeannine, 21 Allée des Tilleuls, 81 ans
Le 18 février – GUILLEVIC Gilles, Le Piniel, Brillac, 62 ans
Le 25 février – EVANNO Armand, 22 Allée des Erables, Résidence Domaine de Coët Maner, 62ans
Le 25 février – BROSSARD née ARNAUD Marguerite, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 86 ans
Le 26 février – GUÉHO née LE BARBIER Julia, Place Pierre de Francheville, Maison de Retraite, 91 ans

Mars 2008

Le 11 mars – LE MOULIN née ALLANIC Marcelle, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 98 ans
Le 11 mars – LARGOUET née GLAJEAN Jeanne, Place Pierre de Francheville, Maison de Retraite, 95 ans
Le 13 mars – RONNEAU Rolland, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 93 ans
Le 14 mars – MARQUIER de VILLEMAGNE François, 3 Rue Henri Jumelais à VANNES, 57 ans
Le 16 mars – BÉDARD Daniel, 4 Impasse de Kertessier, 58 ans
Le 17 mars – DEBOSSE Christian, 3 Rue du Connemarra, 56 ans
Le 19 mars – VOLANT née ROMAN Josefa, Place Pierre de Francheville, Maison de Retraite, 77 ans
Le 21 mars – BLANCHO Aimée, Place Pierre de Francheville, Maison de Retraite, 93 ans
Le 21 mars – LE BOURSICAUX née MAHÉ Lucia, Place Pierre de Francheville, Maison de Retraite, 86 ans
Le 23 mars – TALHOUARNE Mathurin, 26 Rue du Vieux VIllage, 84 ans
Le 29 mars – GONTIER Robert, 15 Rue Adrien Régent, 81 ans
Le 30 mars – TAVERSON Jean-Charles, 15 Rue Maréchal Foch, 44 ans

Avril 2008

Le 1er avril – LABROSSE Guy, 4 Rue Hent Er Lenn, Résidence l'Artimon, 80 ans
Le 2 avril – QUERON Franck, 19 Rue Paul Helleu, Les Jardins de Govihan, 86 ans
Le 3 avril – PILET née ROZO Marie, 22 Place Porh Kéribat, Kerguet, 95 ans
Le 5 avril – LE PETIT née LOTODÉ Anne, 6 Avenue Raymond Marcellin, 87 ans
Le 7 avril – AUTARD DE BRAGARD Guy, 28 Rue de la Compagnie du Capitaine Jacky Thomas, 81 ans
Le 14 avril – BLANCHO Marie, Place Pierre de Francheville, Maison de Retraite, 94 ans
Le 14 avril – PÉDRON Anne Veuve LANTRIN, 9 Chemin Lousaou Corn er Pont, Penvins, 77 ans
Le 17 avril – SABOURIN Jean Pierre, Le Bas Calzac, 68 ans
Le 18 avril – KERVELLA André, 18 Rue de la Compagnie du Capitaine Jacky Thomas, 84 ans
Le 21 avril – FARAUD Casimir, 12 Rue de Gulay, 78 ans
Le 23 avril – LE DRÉVO née HUIDO Ginette, 6 Rue Molière, 71 ans
Le 27 avril – PASCO Joseph, 4 Rue Saint Vincent, 76 ans
Le 30 avril – LAURENT née BÉLÉGO Agnès, 32 Route du Lindin, Brillac, 86 ans

Mai 2008

Le 3 mai – BERNIER Joseph, 25 Rue du Grabon, M.A.S de Kerblay, 73 ans
Le 3 mai – WILD René, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 79 ans
Le 5 mai – BRAUD née GUERLAIS Marie Josèphe, Place Pierre de Francheville, 93 ans
Le 5 mai – VALOGNES Jean, 20 Rue Clos Er Bert, Kerfontaine, 70 ans
Le 6 mai – MÉAL Léry, Kerbigeot, Brillac, 76 ans
Le 10 mai – BURGEOT Emile, Calzac, 84 ans
Le 13 mai – LE MÉLLIONNEC Marie, Landrezac, 93 ans
Le 22 mai – TRICOT Alain, 74 Impasse du Kroez-Hient, Penvins, 56 ans
Le 25 mai – GIRAUD Rémi, 26 Chemin du Menhir, Penvins, 74 ans
Le 25 mai – BRIGARDIS Joseph, 13 Impasse des Quatre Vents, 62 ans
Le 27 mai – MORISSET née GABORIAU Marie-José, 11 Impasse Alexandre Dumas, Kergorange, 68 ans
Le 26 mai – CALVART née EVENO Jeanne, Place Pierre de Francheville, 93 ans

Juin 2008

Le 5 juin – PERRODO Jean, 8 Chemin du Goh Lec'h, Bois d'Anic, 76 ans
Le 7 juin – GUILLEMOT Pierre, Bréhuidic, Brillac, 81 ans
Le 10 juin – ROUÉ Bruno, 32 route de la Chapelle, Penvins, 42 ans
Le 13 juin – GRIVÈS Yves, 9 Place Porh Keribat, Kerguet, 72 ans
Le 13 juin – JOLIVET Raymond, 12 Lotissement du Bas Patis, 87 ans
Le 14 juin – STÉPHAN Noël, 13 Rue Général de Gaulle, 76 ans
Le 19 juin – BURELLER Claudie, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 81 ans
Le 23 juin – LAUMONIER née CARITEY Solange, 20 Rue Kroez Hent Vihan, Le Spernec, 73 ans
Le 26 juin – COURAGE Marcel, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 89 ans
Le 28 juin – MORIO née SAVARY Marie-Thérèse, Impasse Dan Er Houet, Brillac, 71 ans

AGENDA

JUILLET

		LIEU	ORGANISATEUR
25, 26 et 27 juillet	Fête celtique en pays de Rhuys Sarzeau	*Centre et parc des sports*	*Mairie de Sarzeau*
mar 29 juillet	Spectacle historique nocturne – Nominoë	*Château de suscinio*	*Spectacles historiques de rhuys*
mer 30 juillet	Balade contée semi nocturne	*Presqu'île de rhuys*	*Office de tourisme*

AOÛT

ven 1er août	Bal	*Place de la mairie*	*Union des commerçants*
	Course cycliste	*Sarzeau centre*	*Vélo sport de rhuys*
sam 2 août	Fest noz	*Carrière du Lindin*	*Amis des brillac*
	Balade contée semi nocturne	*Presqu'île de rhuys*	*Office de tourisme*
lun 4 août	Circuit des chapelles	*St Martin*	*Office du tourisme*
mar 5 août	Spectacle historique nocturne – Nominoë	*Château de suscinio*	*Spectacles historiques de rhuys*
mer 6 août	Balade contée et chantée	*Bord du golfe*	*Office du tourisme*
jeu 7 août	Spectacle historique nocturne – Nominoë	*Château de suscinio*	*Spectacles historiques de rhuys*
vend 8 août	Bal	*Place de la mairie*	*Union des commercants*
	Course cycliste	*Sarzeau centre*	*Vélo sport de rhuys*
sam 9 août	Moules partie	*Brillac – salle des fêtes*	*Comité des fêtes de Brillac*
dim 10 août	Prestation bagad de rhuys	*Abbaye st gildas de rhuys*	*Bagad de rhuys*
lun 11 août	Circuit des chapelles	*Trévenaste*	*Office de tourisme*
	Spectacle historique nocturne – Nominoë	*Château de suscinio*	*Spectacles historiques de rhuys*
mer 13 août	Balade contée et chantée (sortie pique-nique)	*Bord du golfe*	*Office du tourisme*
jeu 14 août	Fête champêtre – Fest noz	*Pointe de Penvins*	*Comité d'animation de Penvins*
jeu 14 août	Régate 2008	*St Jacques*	*Usagers du port de St Jacques*
ven 15 août	Jazzoport	*Le logeo*	*Jazz en rhuys*
	Pardon annuel	*Chapelle de penvins*	*Lieux de culte de Penvins*
	Vide Grenier	*Port de st Jacques*	*Réveil de St Jacques*
	Fête de la mer	*Port de st Jacques*	*Réveil de St Jacques*
	Prestation bagad de rhuys	*Fêtes d'arvor à Vannes*	*Bagad de rhuys*
sam 16 août	Fest noz	*Place des trinitaires*	*An dans kozh*
lun 18 août	Circuit des chapelles	*Penvins*	*Office du tourisme*
mar 20 août	Projection gratuite cinéma plein air	*Château de suscinio*	*Château de suscinio*
merc 21 août	Tournoi de Bridge	*Sarzeau*	*Bridge club de Sarzeau*
sam 30 août	Camp médiéval	*Abbaye de st gildas de R.*	*les archers de rhuys*
dim 31 août	Vide grenier	*St colombier*	*Comité des fêtes de Colombier*

SEPTEMBRE

6 et 7 septembre	Forum des associations	*Parc des sports*	*Mairie de Sarzeau*
dim 7 septembre	Course en yole	*St Jacques*	*Loisirs nautiques deSarzeau*
	Vide grenier	*Place des trinitaires*	*FNACA*
sam 13 septembre	Tour de rhuys VTT	*Presqu'île*	*Vélo sport de rhuys*
dim 14 septembre	Rando vélo	*St colombier*	*Comité des fêtes de StColombier*
	21ème tour de Rhuys	*Presqu'île*	*Vélo sport de Rhuys*
	Loto	*Centre Val VVF*	*Seniors et juniors*